



**MINISTÈRE  
DE LA TRANSFORMATION  
ET DE LA FONCTION  
PUBLIQUES**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

La Ministre

Paris, le 10 JUIN 2021

Nos références : TFP/MEFI-D21-07994

*Cher*

Monsieur le Ministre,

Notre Fonction publique doit retrouver toute sa place au cœur du pacte républicain : un élément fondateur de notre ascenseur social, qui rassemble celles et ceux qui veulent servir l'intérêt général. Tous ceux qui y aspirent, qu'ils soient dans les quartiers, dans la périphérie de nos villes ou dans nos campagnes, doivent avoir cette chance.

Parce qu'il est de notre responsabilité d'accompagner tous ces talents, le Président de la République a présenté, le 11 février dernier, le programme Talents du service public, pour former des hauts fonctionnaires qui ressemblent davantage à la diversité sociale et territoriale de notre pays.

La création de Prépas Talents répond à l'objectif d'offrir à des jeunes, de condition modeste et au parcours scolaire méritant, des conditions de préparation optimales pour réussir les concours de la Fonction publique et de la Haute Fonction publique. Dans chaque région, il s'agit de développer un parcours de formation de qualité avec un accompagnement renforcé qui s'appuie notamment sur le recours au tutorat grâce à des fonctionnaires ou hauts fonctionnaires volontaires, notamment des jeunes.

Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé à destination des établissements candidats à accueillir ces classes Prépas Talents du Service Public. Une commission de sélection, présidée par Monsieur Karim Amellal, ambassadeur pour la Méditerranée et investi depuis longtemps sur ces sujets, a sélectionné les projets les plus performants parmi plus d'une centaine de candidatures.

1/2

Monsieur Jean-Pierre SUEUR  
Ancien ministre  
Questeur du Sénat  
Sénateur du Loiret  
Palais du Luxembourg  
75291 Paris Cedex 06



101 rue de Grenelle  
75327 Paris 07

Beaucoup de candidatures s'appuient sur de solides consensus avec les acteurs locaux associant services de l'État, collectivités territoriales, et milieu universitaire – beaucoup d'universités portant cette ambition dans leur projet pédagogique et d'établissement.

Concernant le Loiret, le comité de sélection a retenu les projets suivants :

- Une prépa Talents à Orléans dès la rentrée 2021, portée par l'Université d'Orléans ;
- Une prépa Talents à l'École nationale de la magistrature sur le site de son antenne d'Orléans. L'ouverture de la classe préparatoire est prévue dès la rentrée 2021.

Les structures d'accueil sélectionnées sont pleinement mobilisées pour garantir l'ouverture de ces classes Prépas Talents dans de bonnes conditions.

L'implication des collectivités territoriales est déterminante pour mieux valoriser les métiers de la Fonction publique et s'adresser à des jeunes qui pourraient céder à l'auto-censure. J'ai demandé aux services de l'État de s'y engager à leurs côtés, en utilisant tous les leviers d'action à leur disposition pour faire connaître le dispositif aux jeunes du territoire et les inciter à se porter candidats.

Je suis persuadée que ces nouvelles Prépas Talents peuvent participer à une dynamique renouvelée pour l'attractivité du service public dans nos territoires, en nous appuyant davantage sur notre jeunesse.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

*Très sincèrement,  
Amélie*

Amélie de MONTCHALIN